

## La FEF réclame une meilleure protection des étudiants

Il y a près d'un an, la Fédération des Etudiants Francophones dévoilait dans une enquête les conditions des étudiants stagiaires. Celle-ci mettait en avant différentes problématiques : harcèlement, coûts du stage, manque d'encadrement ainsi qu'une difficulté à trouver des lieux de stage. Aujourd'hui, la Fédération se mobilise à 13h Place Surllet de Chockier pour demander à la Ministre de l'Enseignement Supérieur de protéger les étudiants en mettant en place un cadre légal.

En octobre dernier, une enquête réalisée par la FEF auprès de 600 étudiants montrait qu'un étudiant sur 3 se fait harceler sur son lieu de stage, 37% considèrent ne pas bénéficier d'un encadrement correct et les coûts de stages s'élèveraient à 200€ environ alors que la précarité étudiante s'aggrave. Enfin, les places de stages sont de plus en plus difficiles à trouver pour une série d'étudiants et la crise sanitaire n'a pas rendu la situation plus facile.

Des centaines d'étudiants doivent effectuer un stage chaque année pourtant aucun texte légal ne protège ces étudiants. Durant les mois de juillet et août, la Fédération appelait les étudiants à remplir des cartes postales avec leurs témoignages afin que les politiques puissent prendre connaissance de la réalité difficiles des étudiants stagiaires. Ces témoignages sont, une nouvelle fois, la preuve qu'il est temps d'agir.

Aujourd'hui, la Fédération demande à la Ministre de l'enseignement supérieur ainsi qu'aux parlementaires de lutter contre le harcèlement, refinancer les aides sociales, mettre en place des conventions de stages plus protectrices ainsi que d'accompagner les étudiants dans leurs recherches de stage.

Ce dimanche, les étudiants se réuniront à 13h devant le gouvernement de la Fédération Wallonie Bruxelles et donneront des centaines de témoignages aux parlementaires. Il est plus que temps de mettre en place un cadre légal pour lutter contre le harcèlement, diminuer les coûts des stages ainsi qu'améliorer l'encadrement de ceux-ci. La Fédération continuera ses actions tant que ce cadre ne sera pas d'application.



Présidente de la FEF: Chems Mabrouk | T 0473 93 45 85 | chems.mabrouk@fef.be  
Chargé de communication de la FEF: Frédéric Soumois | T 0492 27 87 59 | frederic.soumois@fef.be